



Yvelines
Le Département

Kit de communication Pass+

Madame, Monsieur,

Le nouveau dispositif **Pass+ Hauts-de-Seine – Yvelines** permet aux jeunes de bénéficier d'une aide financière du Département, d'un montant de 80 € (de 100 € pour les boursiers) pour financer des activités extrascolaires sportives ou culturelles.

Cette aide s'adresse à **tous les jeunes, de leur entrée en 6ème jusqu'à leur majorité.**

Ce **dispositif éducatif et citoyen d'incitation à la pratique d'activités sportives et culturelles** est mis en place conjointement par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine dans le cadre de leur politique en faveur de la jeunesse.

Pour s'inscrire, les familles doivent **se connecter au site dédié www.passplus.fr** :

- Dès maintenant pour les collégiens,
- A partir du 7 septembre pour les jeunes au-delà de la 3ème.

Pour communiquer auprès du grand public, **le kit de communication** ci-dessous est à votre disposition. Ce kit comprend:

- **Texte de présentation**
- **Affiche A3**
- **Dépliant pour la communication grand public**
- **Bandeau web 770 x 200**
- **Bannière Facebook 851 x 315**
- **Bannière Facebook 1200 x 630**
- **Visuel Twitter 440 x 220**
- **Visuel Twitter 1024 x 512**
- **Vidéo de présentation du dispositif**
- **Infographie à l'attention des élus**

Par ailleurs, avec le dispositif Pass+, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines suscitent la création d'un **réseau d'organismes affiliés** : associations, structures municipales, AS des établissements scolaires... Pass+ leur offre une opportunité de faire connaître leurs services et d'élargir leur fréquentation.

Pour vous permettre de relayer l'information auprès des structures de votre territoire, nous vous proposons un :

- Dépliant affiliés